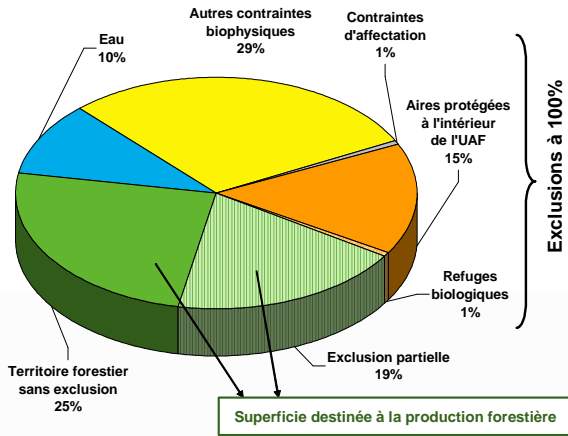




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

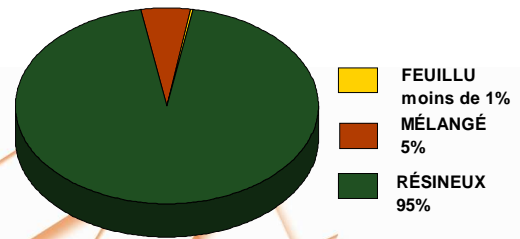
Portrait global

Superficie¹ : 783 595 hectares

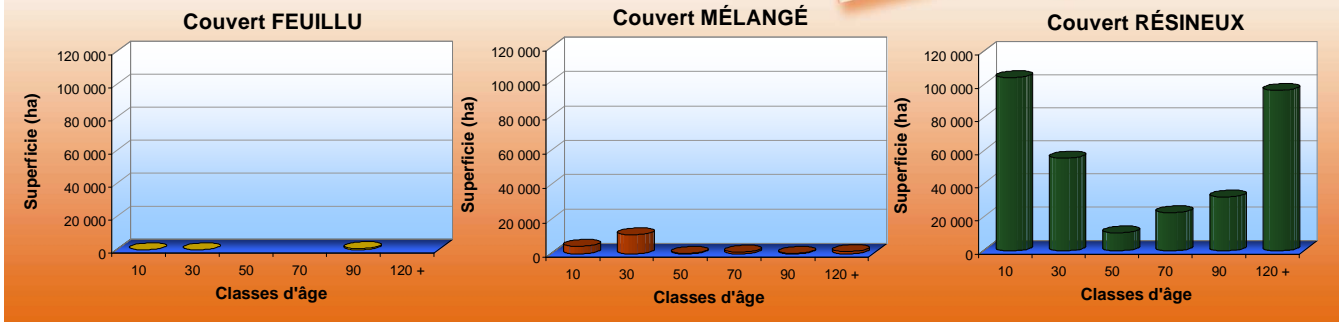


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert
Superficie² : 342 526 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an) Rendement soutenu (150 ans)			
	SEPM ¹	Peupliers	Bouleau à papier	Total
A 2000-2008	454 900	5 500	22 300	482 700
B Forestier en chef 2008-2013	196 000	2 100	8 400	206 500
Variation (B-A)	-258 900	-3 400	-13 900	-276 200
Variation (%)	-56,9%	-61,8%	-62,3%	-57,2%

A Possibilités 2000-2008, sans les réductions pour la limite nordique et les aires protégées annoncées après le 31 mars 2000.
B Possibilités 2008-2013, suite à la reprise du calcul en 2008-2009.

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze

Provenance des volumes	Superficie annuelle	Récolte maximale annuelle	
	ha	m ³	%
Bandes riveraines	31	1 472	0,7%
Séparateurs de coupe	0	0	0,0%
Pentes fortes (31 à 40 %)	30	3 217	1,6%
Habitats fauniques	N/A	N/A	N/A
Encadrements visuels	0	4	0,0%
Territoires à multiples usages	N/A	N/A	N/A
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	33	2 917	1,4%
Autres particularités régionales ou locales	0	0	0,0%
Sous-total des contraintes opérationnelles²	94	7 610	3,7%
Sous-total sans contrainte opérationnelle²	2 247	198 890	96,3%
Total	2 341	206 500	100,0%

² Pour plus d'information sur les contraintes opérationnelles, voir la fiche thématique « Possibilité forestière ».



3 - EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue. Veuillez noter que les particularités reliées à l'entente « Paix des Braves » ont été considérées. Pour des explications détaillées, veuillez consulter les fiches thématiques « Exigences générales » et « Particularités de l'entente « Paix des Braves » ».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ²
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM ¹	585
	Coupe mosaïque - 3 mètres ³	1 126
	Coupe mosaïque - 7 mètres ³	630
	Éclaircie commerciale	0
Sans récolte	Plantation, regarni, ensemencement	1 050
	Éclaircie pré-commerciale	297

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération et des sols, coupe avec protection des petites tiges marchandes.

² Superficie annuelle prévue, à compter du 1er avril 2009.

³ Pour plus d'information sur les coupes mosaïques, voir la fiche thématique « Exigences générales ».

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Cette fiche découle de la reprise du calcul des possibilités forestières (CPF) 2008-2013 afin d'exclure du CPF les quelques 10 800 hectares du parc *Albanel-Témiscamie-Otish* et de prendre en considération près de 6 000 hectares de forêts incendiées par le feu # 398 en 2006 et le feu # 219 en 2007. Nous avons également corrigé un problème relié à la programmation *Woodstock / Stanley* relative au respect du seuil maximal de récolte autorisé par période quinquennale.

5 - SIGNATURE

Le calcul des possibilités forestières de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine les possibilités de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 31 mars 2009

